

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

*Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative à la reconstruction du poste de Sainte-Odile à 69-25 kV
(Dossier R-3932-2015)*

Objet de la demande

Le Transporteur demande à la Régie de l'énergie (la **Régie**) l'autorisation requise en vertu de l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**) afin de reconstruire le poste de Sainte-Odile à 69-25 kV, en remplacer les équipements et réaliser les travaux connexes (le **Projet**).

Le Projet vise à assurer la pérennité du poste de Sainte-Odile à 69-25 kV et à en maintenir la fiabilité par la reconstruction de ce poste et le remplacement de ses équipements, qui ont en majorité dépassé la fin de leur durée d'utilité.

Le coût total du Projet, qui s'élève à 28,4 M\$, est entièrement imputé à la catégorie d'investissements « maintien des actifs ». Les mises en service sont prévues pour les mois de septembre 2017 et de septembre 2018.

Cette demande est soumise en vertu des articles 31(5^o) et 73 de la Loi, ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie*.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires à la Régie, avec copie au Transporteur, au plus tard le **14 août 2015 à 12 h**. Ce dernier pourra répondre à ces commentaires au plus tard le **28 août 2015 à 12 h**.

Les commentaires doivent être conformes aux dispositions de l'article 22 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*.

La demande du Transporteur, les documents afférents, la Loi, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* ainsi que le *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca. Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca